

POLITIQUE

Migrants en transit : le bon plan ?

Les migrants en transit : c'est le sujet qui interpelle. Théo Francken a dérapé. Le Parlement, lui, en a discuté, hier.

• **Albert JALLET**

C'est aujourd'hui que le secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration, Théo Francken, doit rendre le plan qu'il a concocté avec son collègue de la N-VA, le ministre de l'Intérieur, Jan Jambon. L'objet : les migrants.

C'est le Premier ministre Charles Michel qui a demandé à son élève turbulent de lui rentrer un devoir bien ficelé. Parce que si le chef de la classe avait jusqu'à présent passé l'éponge sur la logorrhée médiatique de son secrétaire d'État, il n'a que moyennement apprécié sa dernière frasque.

Des délinquants dans la nature

Quand l'Office des étrangers a libéré 200 sans papiers dont une trentaine avaient eu maille à partir avec la justice, certains ayant été condamnés.

Pourquoi ? Pour faire de la

place dans les centres fermés et que ceux-ci puissent accueillir des migrants en transit en Belgique. Un « phénomène » sur lequel le secrétaire d'État a décidé de se focaliser.

La méthode : la police interpelle des migrants en transit près des gares, sur les parkings d'autoroute, etc. Ces personnes sont ramenées à Bruxelles pour se retrouver enfermées dans un centre fermé ou échouer au parc Maximilien. Où la tension devient explo-

Avec les élections communales qui se profilent, ça fait castard de faire le « ménage ».

sive...

Tollé : on a ainsi relâché dans la nature des délinquants en séjour illégal ou des personnes expulsables pour les remplacer par des migrants en transit qui n'ont commis aucun méfait et dont on ne sait pas si elles sont expulsables. Chercher l'erreur.

Politique, tout simplement. Avec les élections communales qui se profilent, ça fait castard de faire le « ménage ». Manœuvre tactique aussi, en mettant sous tension le parc Maximilien, on se donne une « bonne » raison d'y intervenir.

Mais qui sont ces migrants en transit ou transmigrants ? Ce sont des personnes qui se trouvent sur notre territoire et qui n'ont pas de droit de séjour mais qui n'ont pas envie de rester en Belgique. Elles sont en transit, le plus souvent dans l'espoir de rejoindre le Royaume-Uni.

Enfermement : toujours plus ?

Une fois interpellées, elles risquent donc de se retrouver dans un centre fermé pour une détention administrative. Ce n'est pas une prison mais ça y ressemble fort sauf qu'ici, c'est pour raison administrative.

L'issue qui leur est réservée : l'expulsion vers leur pays d'origine ou vers le pays de son premier passage en Europe. Ce qu'ils peuvent faire aussi, c'est introduire une demande d'asile en Belgique, et être ainsi pris en charge.

Une solution prônée par le Premier ministre mais aussi par les associations qui s'occupent des migrants (lire ci-dessous). Mais elles vont plus loin et expliquent que l'enfermement n'est pas la réponse adéquate et à tout.

Ce que visiblement n'est pas la voie empruntée par le secrétaire d'État Théo Francken et son ministre de l'Intérieur, Jan Jambon qui veulent avant tout augmenter les capacités d'enfermement. ■

Plus de places en centres fermés ? Open VLD et CD&V disent oui

● **Caroline FIXELLES**

Impossible d'y échapper. Plus d'une semaine que la N-VA met l'emphase sur les *transmigrants*, ces migrants pour qui la Belgique n'est qu'une étape vers ailleurs. Le secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration, Theo Francken, et le ministre de l'Intérieur, Jan Jambon, ont annoncé un plan.

Normal, dès lors, que le sujet attérisse ce jeudi en séance plénière de rentrée. Sept députés avaient prévu des questions. Charles Michel à l'étranger, ce sont les ministres de l'Intérieur, de la Justice et le secrétaire d'État qui s'y sont collés.

À trois, histoire de montrer que le gouvernement se concerte sur la question. L'introduction de Jan Jambon allait en ce sens : « *c'est un problème complexe nécessitant la collaboration de tous* », tranchant avec la communication habituelle.

Le ministre en a profité pour évoquer le fameux plan : « *Il a trois*

but : *attaquer les réseaux de trafiquants d'êtres humains, soutenir la police locale et décourager les transmigrants* ». Un plan sur lequel le Conseil des ministres se penchera aujourd'hui et dont le ministre de l'Intérieur a relisté hier quelques points : davantage d'actions policières coordonnées ; un centre administratif à Steenokkerzeel (lancé jeudi dernier) où les transmigrants sont amenés afin que leur dossier soit traité ; des parkings autoroutiers mieux sécurisés ; un plan de sécurité pour le port de Zeebrugge ; une campagne de découragement ; la hausse de la capacité des centres fermés...

Theo Francken, égratigné de toutes parts après la libération d'illégaux – dont 32 au passé criminel – pour faire de la place aux transmigrants, a martelé hier : « *La priorité ? L'expulsion de criminels* ». Mais pour le secrétaire d'État, les transmigrants sont aussi devenus une priorité : « *Le phénomène s'accroît. Il*

faut donner un signal clair ». Sa solution ? Les enfermer et donc trouver des places en centres fermés.

Une solution de l'Europe

Interrogé sur le retard de son « masterplan centres fermés », Theo Francken a réagi : « *D'ici l'été, les 90 places prévues pour les transmigrants seront une réalité. Mais ce n'est pas suffisant* ». D'où le plan présenté ce vendredi. Lui et Jan Jambon ont souligné que la solution devra aussi venir de l'Europe.

L'opposition a dénoncé un plan de communication, l'absence de condamnation du secrétaire d'État et exigé une solution pour le parc Maximilien. Très critiques ces derniers jours, CD&V et Open VLD ont dit soutenir le renfort de capacité des centres fermés mais ont condamné la communication Francken. Patrick Dewael (Open Vld) a toutefois prévenu : « *Le problème ne sera pas totalement résolu, même avec 1 000 places en plus* ». ■

VITE DIT

Police Vingt-quatre migrants ont été interpellés jeudi matin au parc Maximilien, à Bruxelles, et mis à la disposition de l'Office des étrangers. « *Les migrants privés de liberté sont essentiellement des personnes qui persistaient à s'installer aux abords des habitations, ce qui engendrait des nuisances* », expliquait la zone de police de Bruxelles Capitale-Ixelles.

Centre d'accueil Les associations qui prennent en charge l'accueil des migrants ont adressé une lettre ouverte au Premier ministre. Elles réclament la création d'un centre d'accueil et d'orientation, comme cela s'est fait en France après le démantèlement de la jungle de Calais. Avec ce système, 40 % des migrants passant par ce centre demandent l'asile, 15 % à 20 % activent d'autres solutions comme le retour volontaire ou le

règlement de Dublin. Soit la voie légale pour 60 % d'entre eux. « *Il doit s'agir d'un centre ouvert et non fermé* », estiment les associations. « *La détention systématique telle que proposée par le ministre de l'Intérieur, est une violation des droits humains et n'est pas efficace. Elle conduit à un cercle vicieux puisque, systématiquement chassés en vue de leur détention, les migrants risquent de se tourner d'autant plus vers les trafiquants* ».

Cellules non conformes Selon les syndicats de police, les cellules du centre administratif pour migrants en transit ouvert à Steenokkerzeel ne sont pas conformes à la législation européenne. « *Les lieux dans lesquels sont enfermés les migrants ne sont pas des cellules à proprement parler mais des chambres qui ne sont pas prévues pour la détention en termes*

d'hygiène, de surveillance et de sécurité ». La SNPS a porté plainte auprès de l'Inspection du travail. Celle-ci a effectué lundi une visite à Steenokkerzeel et juge la plainte recevable. « *Le centre a été ouvert dans l'urgence et l'amateurisme par pression politique, sans qu'une analyse de risque n'ait été faite* », poursuit le responsable syndical. Mercredi soir, le personnel a refusé d'assurer le service et seule une équipe réduite a travaillé.

Saisi Contrairement au ministre de la Justice CD&V, Koen Geens, le président de la N-VA Bart De Wever estime qu'il est tout à fait possible de poursuivre les personnes qui se trouvent en séjour irrégulier sur le territoire et ne demandent pas l'asile. Invité sur le plateau de « Terzake », il a également suggéré de... saisir leur smartphone dans le cadre de la procédure judiciaire. « *Là, je vous garantis que le message passera très vite* ».